

CONSEIL NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE

Avis du Groupe de Travail « FLORE-FONGE-HABITATS-CBN » du 25/06/2021

Avis sur le PNA en faveur de l'Épipactis du castor et des ripisylves du Rhône – 2021-2025



Saisine du GT Flore-CBN

Le bureau ET3 « Chasse, Faune et Flore sauvages » a demandé au GT Flore-Fonge-Habitats-CBN (GT FFH-CBN) du CNPN de se prononcer sur le projet de plan national d'actions (PNA) en faveur de « l'Épipactis du castor et ripisylves du Rhône » porté par le CBN du Massif central, en partenariat avec le CBN alpin, la structure coordinatrice étant la DREAL AURA.

Le présent avis synthétise les différentes observations et contributions des membres du GT FFH-CBN du CNPN.

Documents examinés

Présentation PowerPoint «Epipactis du Castor et ripisylves du Rhône, pour un plan national d'actions » du 25 juin 2021.

Fiche argumentaire du projet de PNA « Epipactis du castor, ripisylves du Rhône », 5 p., non datée.

Courrier de sollicitation pour avis du CNPN de la DREAL AURA concernant, entre autres, le projet de PNA « *Epipactis fibri* (Epipactis du castor) », en date du 31 mai 2021.

Présentation

Ce projet de PNA concerne deux espèces d'orchidées, principalement l'Épipactis du castor (*Epipactis fibri* Scappat. & Robatsch, 1995), espèce endémique de la vallée du Rhône et en danger d'extinction (EN) au niveau national (UICN France, FCBN & MNHN 2019), et secondairement l'Épipactis des hêtraies (*Epipactis fageticola* (C.E. Hermos.) Devillers-Tersch. & Devillers, 1999), espèce vulnérable au niveau de la région Rhône-Alpes.

L'Épipactis du castor, cible floristique principale du projet, est présent dans 48 stations, se répartissant sur 27 communes, 7 départements et 2 régions. On rencontre cette orchidée dans les sous-bois des forêts alluviales, relevant tous de la directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (DHFF) [91F0 – Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) ; 92A0 – Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* ; 91E0* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)]. Au niveau de l'état de conservation des habitats du taxon, on peut considérer qu'il est fortement altéré [État de conservation « défavorable-mauvais » selon le dernier rapportage de la DHFF (2019)], peut-être de façon irrémédiable. De même, sur les 48 stations connues, certaines n'ont pas été revues récemment, et pour celles revues, elles ne renferment qu'un faible nombre de pieds, souvent moins d'une dizaine.

Les menaces qui pèsent sur ces populations, et de façon générale sur les ripisylves du Rhône et de ses affluents, sont multiples (populiculture intensive, espèces exotiques envahissantes, extraction de granulats, décharges sauvages, construction d'infrastructures linéaires, abaissement général de la nappe alluviale...).

Il est à souligner que des actions en faveur de l'Épipactis du castor ont déjà été menées (mise en place de suivis démographiques, tests de germination, tentative de réintroduction, cartographie précise de l'espèce...).

Le projet de PNA présente plusieurs volets (institutionnels, connaissance, gestion et acquisition foncière, actions de restauration, sensibilisation et communication). Il est à souligner que les volets « Connaissance » et « Action de restauration » visent principalement les ripisylves et leur fonctionnement.

Ce projet de PNA sera également favorable à de nombreuses espèces animales (chiroptères, oiseaux, coléoptères saproxyliques...). Pour l'instant la présence d'autres espèces éligibles au PNA reste à déterminer.

Analyse du projet de PNA Rétablissement en faveur d'*Epipactis fibri*.

Le projet de PNA proposé est une démarche hybride entre un PNA Espèce et un PNA Habitat.

Si un PNA en faveur de l'Épipactis du castor se conçoit aisément, ne serait-ce que par le statut d'espèce endémique stricte en danger d'extinction au niveau national, on constate que les principales menaces concernent certes ce taxon, mais de manière plus générale les ripisylves rhodaniennes et de ses affluents, notamment, pour les derniers ensembles de ripisylves subsistants, sur les aspects de fonctionnement hydrologique et les aspects de dynamique de végétation.

On est finalement plus à la recherche d'une trame d'un PNA Ripisylves du Rhône et de ses affluents, en lien avec le taxon visé par le projet.

Le GT Flore-Fonge-Habitats-CBN donne un **avis favorable** sur le projet de PNA en faveur de « l'Épipactis du castor et des ripisylves du Rhône » porté par le CBN du Massif central **sous conditions que le PNA porte sur le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des ripisylves du Rhône, la diminution du degré de menace de l'Épipactis du Castor devenant le marqueur de la réussite ou non du projet.**

Le Président du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN du CNPN



V. Bouillet

N.B. Le CBN du Massif central a envoyé le 1^{er} septembre un nouveau projet de PNA, qui répond aux recommandations du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN.

Au vu du dossier, la Commission ECB du CNPN suit les recommandations du GT Flore-CBN du CNPN et donne un **avis favorable** sur le projet de PNA en faveur de « l'Épipactis du Castor et des ripisylves du Rhône » porté par le CBN du Massif central **sous conditions que le PNA porte sur le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des ripisylves du Rhône, la diminution du degré de menace de l'Épipactis du Castor devenant le marqueur de la réussite ou non du projet.**

Le Président de la Commission ECB



M. Métais